

était ivre, le fouilla dès qu'il fût endormi, lui enleva un petit sceptre d'argent qu'il avait volé à ses Maîtres, et le cacha dans son sein pendant plusieurs jours. Dès que Cambray et Waterworth furent partis pour Québec, elle se rendit chez le Magistrat du lieu, (M. Hall,) pour déposer de ce qu'elle avait vu, et remit entre ses mains le sceptre d'argent trouvé sur Knox.

La Police de Québec est informée de ce fait, et enfin Charles Cambray et George Waterworth, deux commerçans de bois bien connus et jouissant d'un excellent caractère parmi leurs Concitoyens, sont arrêtés et mis en prison comme soupçonnés de plusieurs crimes Capitaux, au grand étonnement de tout Québec indigné. Dans l'intervalle on fait des recherches minutieuses dans la demeure occupée par les deux prévenus, et l'on y trouve, entre autres effets, un Télescope et des Guillères d'argent, supposées avoir été volées récemment. De ce jour le voile qui couvrait ce complot inique est déchiré, et les deux détenus et leurs complices sont accusés de plusieurs crimes énormes. C'est à une pauvre femme que la société de Québec doit d'avoir été délivrée des déprédations d'une bande de scélérats organisée, d'autant plus dangereux que leur rang et leur caractère les mettaient plus sûrement à l'abri du soupçon !

Dans le mois de Septembre, (1835,) Cambray, accusé d'un vol avec effraction commis chez M. Parke, qui croit reconnaître le Télescope trouvé chez le prévenu, et dans le mois de Mars suivant, (1836,) accusé encore du meurtre horrible commis à Lotbinière sur la personne du Capitaine Sivrac, échappe à toutes les condamnations par le défaut de preuves suffisantes, par l'habileté de son Avocat, et surtout par les témoignages officiels de quelques-uns de ses complices que la loi lui permet d'interroger, et qui viennent au besoin prouver des *alibi*. Le Procureur Général n'ose risquer une troisième accusation pour le vol sacrilège de la Congrégation, persuadé que le temps lui procurera indubitablement des preuves plus incontestables que celles fournies par Cécilia Connor. C'est pourquoi à la clôture du Terme Criminel de Mars, (1836,) Cambray et Waterworth sont mis en liberté, sur la foi de leurs cautions. Dans le mois d'Août suivant, de nouveaux soupçons tombent sur eux pour un vol de bois de construction, et ils sont de nouveau incarcérés. Dans le mois de Septembre, la presse des affaires n'ayant pas permis d'instruire le procès de la Congrégation, par un esprit de vertige, une faiblesse, une contradiction inexplicable dans un homme d'un caractère énergique et déterminé, si l'on ne devait l'attribuer à l'aveuglement inséparable du crime et à des circonstances qu'on expliquera ci-après, Cambray offre à l'Officier de la Couronne de se rendre témoin du Roi, et de donner, à de certaines conditions, tous les détails des crimes dont on les accuse, lui et ses complices. Le bruit en vient à Waterworth, son associé, qui, n'ayant plus à choisir qu'entre la mort et une trahison, choisit la trahison, et offre aussi lui de tout révéler sans autres conditions

que ce
convic
rent en
les, (u
de la
Water
Gagno

J.
le leur
grand
durant
les Col
éclairc
révélat
damnée

Vice d
t
ti

L
l'imagi
tait éc
gislate
vioient
Notre
ventur
misère
de mo
C
attenta
l'idée
ils son
ter ten
dez à
il vous
porta